



ALAIN AMÉDRO

EXTRAIT DE MANDATURE

A TEMPS PLEIN, NI CUMUL NI AUTRE FONCTION

EDITO

J'ai depuis 3 ans la responsabilité de la délégation régionale de l'aménagement du territoire, de la coopération interrégionale, des contrats ruraux et des parcs naturels régionaux. Cette mission permet la réalisation d'aménagements collectifs pour les plus de 11 millions de franciliens répartis dans les 1281 communes, dont la moitié se trouve en milieu rural. Avec un budget de plus de 137 millions d'euros qui a l'avantage de se maintenir d'année en année, j'ai pu développer une politique démocratique et écologiste, une politique de soutien à l'ensemble du territoire francilien, alliant des objectifs qualitatifs où l'écologie prend toute sa place.

J'ai porté dans le débat public les enjeux du schéma directeur régional d'Ile-de-France (SDRIF) et j'ai incité les collectivités à s'investir dans ce document d'avenir, en termes d'aménagement, mais aussi de préservation de terres agricoles, de création d'emplois durables et non-délocalisables, d'investissement dans le logement et les équipements publics, de lutte contre les inégalités sociales ou encore de mise en valeur du patrimoine.

Investi à Aulnay-sous-Bois, j'ai aussi soutenu les positions d'EELV sur plusieurs dossiers importants, comme l'aménagement de jardins partagés, le désamiantage de l'usine CMMP, le RER B, des actions culturelles ou encore pour dénoncer des pratiques de la municipalité.

Ecologiquement votre,

ALAIN AMÉDRO



Vice-président de la Région Ile-de-France,
Conseiller municipal d'Aulnay-sous-Bois
chargé de l'aménagement du territoire, de la coopération
interrégionale, des contrats ruraux et des parcs naturels régionaux

Ile-de-France Aulnay-sous-Bois Parcs Naturels Régionaux
Aménagement du territoire Maires bâtisseurs Qualité de vie
Territoires Ecologie Villes durables Terres agricoles Conseil régional



15 jours de vice-présidence francilienne à l'aménagement du territoire, aux contrats ruraux, aux parcs naturels régionaux et à la coopération interrégionale

Publié le 22 mars 2013

sur www.alainamedro.fr

Du 25 mars au 3 avril 2013 - Quinze jours qui reflètent l'exercice de ma fonction d'élu. D'élu régional et d'élu écologiste. Du militantisme local à la Vice-présidence que j'occupe à la Région Ile-de-France, ces deux semaines ne font l'impasse sur aucune de mes activités. Mon rôle politique actuel mêle l'écologie, l'aménagement, le développement économique, l'habitat, le développement durable, l'environnement, la mobilité ou encore la démocratie urbaine, la ruralité et l'architecture.

Depuis bientôt deux ans, une grande partie de mon emploi du temps est consacrée à la conception, la réalisation et la présentation du **Schéma d'aménagement francilien** (Sdrif), encore appelé projet Ile-de-France 2030.

Ainsi dès lundi 18 mars, je rencontre des élus locaux afin de discuter de leurs programmes d'aménagement et de la compatibilité de ces derniers avec le projet régional Ile-de-France 2030. Voté en séance plénière le 25 octobre dernier, le Sdrif entrera à partir du 28 mars et pour un mois en période d'enquête publique. Cette étape clef aboutira à un avis de la Commission d'enquête puis à une adoption définitive par le Conseil régional à l'automne 2013 et enfin à un décret d'approbation par le Conseil d'Etat. La phase actuelle s'attache donc à trouver un équilibre entre dialogue, recherche de solution, pédagogie et accompagnement pour que chacun prenne en main et fasse sien le projet francilien.

Mercredi 27 mars, au cours de la « Rencontre Ile-de-France 2030 » sur les objectifs et les projets du document stratégique pour le devenir du territoire régional, je présenterai et échangerai avec les franciliens. Plus de 700 personnes sont attendues. Le projet Ile-de-France 2030 sera aussi au cœur de l'Hackathon qui se tiendra le week-end du 23 mars dans les locaux de l'**Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France** (IAU). A l'aide des toutes nouvelles données ouvertes par la Région Île-de-France, développeurs, géographes et graphistes réinventeront notre rapport au territoire francilien afin de mieux appréhender et partager la vision prospective de la métropole francilienne à l'horizon 2030. L'objectif est de valoriser tout ou partie du projet d'aménagement du territoire francilien dans une approche créative et ouverte mais aussi d'anticiper, en la préfigurant, la prochaine ouverture des données publiques régionales.

Dans le même domaine de l'aménagement urbain et plus globalement de l'aide financière et

technique qu'apporte la Région Ile-de-France aux **maires bâtisseurs**, les contrats **GP3** et les nouveaux **CDT** seront au programme de ces quinze jours.

Les premiers ciblent des projets d'aménagement caractérisés comme Grand Projet Etat-Région et sont issus du 3^{ème} axe « renforcer l'attractivité de l'Ile-de-France ».

Les seconds sont des contrats de développement territorial définis par la loi du Grand Paris modifiée en 2013. Ils doivent mettre en œuvre le développement économique, urbain et social de territoires définis comme stratégiques, et en particulier ceux desservis par le réseau de transport public du Grand Paris. Mon agenda compte donc deux comités de concertation relatifs aux GP3 de Sénart et de Saclay, une réunion quant au rapport du Conseil régional sur les CDT ainsi qu'un long travail de préparation de la séance plénière d'avril. Ces rendez-vous sur des sujets où je reste vigilant, offrent de véritables échanges et débats avec les acteurs locaux.

Enfin, dans le domaine architectural, j'affectionne particulièrement les **Ateliers de Créations Urbaines**. Chaque année depuis cinq ans, ces Ateliers permettent de questionner et de croiser les points de vue d'étudiants d'horizons divers, futurs professionnels de la ville, avec ceux d'experts et d'élus, afin de construire au fil des sessions des imaginaires possibles pour l'Ile-de-France des vingt prochaines années. Le lundi 18 a lieu le lancement de la nouvelle édition 2013 proposant des projets sur le thème des mutations économiques des territoires. La restitution du premier workshop suivra le mardi 26 mars au Conseil Régional pour un rendu final de cette 6^{ème} session, le mercredi 12 juin 2013.

Ma délégation porte aussi sur les **territoires ruraux**. En effet, si l'Ile-de-France accueille l'une des plus importantes métropoles d'Europe, elle est une grande région rurale couverte aux trois quarts de terres agricoles et de forêts. C'est pourquoi la Région Ile-de-France a développé des aides

financières et techniques mais aussi des conseils, permettant à ses collectivités isolées d'aménager leur sol, d'être conforme à certains règlements impliquant des travaux ou encore de s'adapter à sa démographie.

Les contrats ruraux sont un des dispositifs dont dispose ces collectivités. Quasi quotidienne, ma tâche consiste ici à conseiller politiquement les élus sur les moyens mis à leur disposition pour mener leur projet ainsi qu'à créer un lien entre l'administration régionale et les acteurs locaux.

Le milieu rural et périurbain francilien peut aussi compter sur ses **Parcs Naturels Régionaux** (PNR). Véritables joyaux, ils sont aussi des outils de la politique d'aménagement régionale et contribuent à atteindre les objectifs régionaux notamment ceux concernant le Schéma Ile-de-France 2030. La Région soutient les actions de ses quatre parcs et porte actuellement deux projets de Parcs Naturels Régionaux. Le plus avancé, celui de la Brie et des Deux Morin, en Seine-et-Marne, en est aujourd'hui à une étape d'envergure : la visite de rapporteurs qui se tiendra les deux journées complètes des 25 et 26 mars. A l'issue de cette visite de territoire, les rapporteurs de la Commission Nationale de la Protection de la Nature et de la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux émettront un avis dont tiendra compte les commissions de ces deux organismes afin de déterminer de la poursuite ou non du projet de PNR. Pour mémoire le code de l'environnement stipule que « peut être classé en PNR, un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine ». En Ile-de-France, les PNR sont, pour chaque territoire rural, des périmètres d'expérimentation et d'innovation au service d'une politique régionale de développement et d'aménagement durable.

Les Parcs seront à nouveau à l'ordre du jour de mon agenda le 3 avril. Nous réunirons en effet les 4 Présidents des Parcs franciliens afin de discuter de la riche actualité les concernant : le Congrès des Parcs qui se déroulera du 2 au 4 octobre dans le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et qui accueillera pas moins de 1000 élus et professionnels de niveau national ; l'**InterParc**, projet phare de la Région qui favorise les échanges d'expériences entre les PNR et d'autres territoires régionaux et qui consacre ainsi chaque année plusieurs programmes pour l'animation des Parcs naturels régionaux et la mise en œuvre d'actions collectives ; le Sdrif dont les contributions des Parcs ont été précieuses et qui continuent à nous informer localement sur son application. Protection de l'environnement, développement

économique et local mais aussi ruralité, logement et patrimoine naturel, culturel et architectural sont au cœur des projets et missions vivantes de nos Parcs Naturels Régionaux.

Mes attributions comportent en outre une partie appelée **coopération interrégionale**. Ce domaine fort étendu s'opère en association avec d'autres Vice-présidence telles que les transports, la culture et bien souvent celle des affaires internationales et européennes. Jeudi 28 mars je participerai à une réunion de travail sur les fonds structurels européens.

Elu d'opposition à Aulnay-sous-Bois, mes quinze jours ne seraient parfaits sans l'évocation de mon activité de **militant**. Je participe aux Conseils Municipaux réguliers dont deux figurent dans cette période, le 21 et le 28 mars. En ce début d'année les questions de budget seront discutées avec passion. Les propositions concernant les enjeux sociaux, économiques comme environnementaux pour notre ville y sont aussi prioritaires. Je reviendrai sur mon intervention sur le site des élus Verts : <http://elusvertsaulnay.over-blog.com> Un conseil d'école viendra couronner mon vendredi 22 au soir. Les réunions de groupe local Aulnay Ecologie (dont celle des 18 et 29 mars) me permettent enfin de bâtir le fondement de mes interventions et me plonge au cœur des préoccupations de la ville.

Pour terminer ce tour d'horizon, le 28 mars j'ai rendez-vous avec les membres de la Commission d'Aménagement du Territoire du **Conseil Régional**. Il s'agira de préparer la prochaine Commission Permanente du 4 avril. La réunion hebdomadaire de l'exécutif dont je fais parti en temps que Vice-président a elle, lieu tous les mardis. Enfin, mon groupe politique Europe Ecologie-les Verts au Conseil Régional se rassemble chaque lundi après-midi.



Du local au régional, mes semaines de travail se suivent mais ne se ressemblent pas.

Mes rencontres avec de nombreux élus locaux de toute l'Ile-de-France est une expérience enrichissante et précieuse où je puise chaque jour une culture et un savoir me permettant à mon tour de comprendre et d'imaginer l'Ile-de-France de 2030.

Aménagement du territoire : les grandes réalisations de mon mandat

Les maires bâtisseurs, nos premiers partenaires

Des contrats et des aides au développement permettent d'accompagner les communes dans leur effort pour améliorer les conditions de vie en milieu rural comme dans les agglomérations. Un dialogue constant avec les collectivités est alors nécessaire.

Ma priorité est donnée aux projets écologiques et pédagogiques.

J'ai permis la conclusion de près de 100 contrats par an de subventions régionales aux communes rurales dont près de 50% concernent des écoles maternelles

Je construis des villes à taille humaine en m'appuyant sur le contrat de projet Etat/Région ; par exemple en investissant dans la reconversion des anciens terrains Kodak



Les Nouveaux Quartiers Urbains

Ces nouveaux lieux de vie dans des territoires labélisés, associent tout à la fois une cohérence territoriale, une solution à la crise du logement, une mixité des fonctions urbaines et de compacité, une qualité

environnementale et un brin d'innovation.

J'y étais à la 4^{ème} édition du Forum des Quartiers durable à Saint-Ouen, le 17 octobre 2013

J'organise la 1^{ère} plénière du Club des Nouveaux Quartiers Urbains à la maison de l'architecture le 25 juin 2013

Nos Parcs Naturels Régionaux franciliens,

Le territoire francilien est aussi riche de ses 4 parcs et 2 projets de parc. Véritables outils de la politique d'aménagement régionale, mon ambition est qu'ils :

- Encouragent l'innovation et le transfert de bonnes pratiques
 - Favorisent le lien social et la solidarité
- Soient des acteurs de la transition écologique et énergétique

J'ai inauguré la Maison écologique et économe en énergie du Parc du Gâtinais Français, à Milly-la-Forêt, le 1^{er} juin 2013

J'y serai au Congrès des Parcs Naturels Régionaux les 3 au 5 octobre 2013



Les Ateliers de création urbaine

Où comment croiser les points de vue d'étudiants de différentes universités et écoles sur leur vision prospective de la Région de 2030 et donner à voir des propositions des plus raisonnables aux plus provocantes.

J'ai instruit la nouvelle session des Ateliers de création urbaine dont le rendu s'est déroulé le 12 juin 2013

Je suis à l'initiative du dialogue entre le Sdrif, les architectes du Grand Paris et les Ateliers de création urbaines

Le Schéma d'aménagement de l'Ile-de-France

Ou comment vivrons-nous en 2030 ?

- En anticipant les mutations climatiques et énergétiques
- En favorisant l'égalité sociale et territoriale et en améliorant la cohésion sociale
- En développant une région francilienne dynamique qui confortera son rayonnement mondial

J'ai participé au débat du Forum EELV sur l'Aménagement de l'Ile-de-France du 13 octobre 2013

Je présiderai la séance du vote adoptant définitivement le Sdrif à l'automne 2013



Mes chiffres clés

- 70 000 logements par an à construire avec le Schéma Ile-de-France 2030
- 11 réalisations actuellement prévues dans le cadre d'un GP3
- 35% de la superficie régionale dans un parc naturel régional
- 24 lauréats aux projets NQU pour 3 sessions organisées
- 17 critères nécessaires pour l'obtention du label NQU
- 28 000 emplois par an de créés avec le Schéma Ile-de-France 2030

Pour me contacter :

Alain Amedro

Conseil Régional d'Ile-de-France
33, rue Barbet-de-Jouy
75007 Paris

E-mail :

alain.amedro@iledefrance.fr

Facebook :

https://www.facebook.com/alain.amedro

Blog-note :

http://alainamedro.fr/

Twitter :

@Alain_Amedro

Ile-de-France Aulnay-sous-Bois Parcs Naturels Régionaux
Aménagement du territoire Maires bâtisseurs Qualité de vie
Territoires Ecologie Villes durables Terres agricoles Conseil régional